Sambreville

la chaleureuse

Bulletin communal d'information - Juin 2022

Le point sur les projets européens

24H/24

Funérailles
J-F PESSLEUX

Organisation complète
de funérailles
toutes régions

Funérarium
avec parking aisé
Fleurs
Articles Funéraires
Caveaux
Monuments funéraires

jf.pessleux@gmail.com

Rue François Dive, 47C
5060 FALISOLLE
(Sambreville)
Tél. : 071 77 38 37
Fax 071 71 18 58

Rue des Six Bras, 37
5170 BOIS-DE-VILLERS
(Profondeville)
Tél. : 081 43 47 45

0498 940 620

atraxis
BUREAU DE COURTAGE

Assurance ▪ Placement ▪ Crédit ▪ Pension

Vincent FAYS ▪ Gérant

Rue Saint-Sang, 91 ▪ B-5060 Sambreville
Tél. 071 77 35 41 ▪ Fax 071 71 22 32 ▪ info@atraxis.be ▪ www.atraxis.be
N° entr. : BE 0463 316 837

saris
LEADING IN TRAILERS
DEPUIS 1976

L'OASIS DES LOISIRS
SPÉCIALISTE DES REMORQUES SARIS

Chaussée de Gembloux 69
5140 Tongrinne (Sombreffe)
Tél. 071 88 99 15
oasisloisirstongrinne@skynet.be

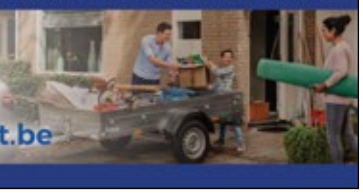

S.R.L. Sambre-Soins
Lefèvre-Bertulezzi Jean-François & son équipe

★ Tous soins infirmiers (toilettes, pansements, injections, préparation des médicaments, insulines, soins palliatifs,...) 7j/7 et sans supplément.
★ Prises de sang à domicile.
Sur rendez-vous et sans supplément.
★ Formule : «Rencontre avec nos séniors».
Infos et tarifs disponibles sur demande.

Rue de Falisolle 151
5060 Auvelais

GSM : 0474 68 25 05
tél. : 071 76 05 58

Brasserie Blocry Sonia

livraison à domicile dans votre région

Chaussée de Nivelles, 117 B
5140 SOMBREFFE.
GSM 0495/893623
soniablocry@hotmail.com

TEL $ FAX : 071/888.750 - 071/888.477

CHÈRES CONCITOYENNES, CHERS CONCITOYENS,

Nous voici d'ores et déjà à mi-chemin de l'année 2022 mais au terme de l'année scolaire.

En début d'année, je vous disais que cette année serait une année charnière, propice au changement. Ça se confirme chaque jour qui passe.

Après une longue crise sanitaire, une crise économique et sociale, et la terrible et injuste guerre qui se déroule aux portes de l'Europe ; cette année est synonyme de changement, de solidarité et de résilience.

Boris Cyrulnik, célèbre neuropsychiatre français avec qui j'ai pu inaugurer le premier « Observatoire Boris Cyrulnik » à Sambreville, disait de la résilience qu'il s'agit de « renaître de ses souffrances » ou, autrement dit, de se (re)construire après un passé difficile.

Son concept de résilience a d'ailleurs été mis en lumière, sous l'égide de l'IDEF, porteur de l'observatoire, lors de la semaine du 7 juin où nous avons eu la chance de mettre Boris Cyrulnik à l'honneur ainsi que d'autres acteurs de terrain qui œuvrent dans cette perspective d'aide à la résilience. Les visiteurs de tous horizons ont pu prendre part à cet événement et comprendre un peu plus l'objectif de l'Observatoire : Aider tout un chacun à surmonter les obstacles de la vie en travaillant sur leur vécu et en appliquant les ressources théoriques disponibles.

C'est dans cette perspective également que le redéploiement stratégique de notre territoire se construit, avec un focus sur Tamines comme j'ai déjà eu l'occasion de vous le partager, pour affirmer son image plus verte, plus conviviale et plus respectueuse de la mobilité douce.

Afin de trouver les moyens de concrétiser nos ambitions, en mai 2022, le Conseil communal a ainsi acté le dépôt du portefeuille FEDER (Fonds Européen de Développement Régional) lequel a pour ambition de rendre notre commune plus fonctionnelle et plus accueillante.

Parmi les différents projets, je parlerai de la volonté de créer un Mobipôle à Tamines. Il a pour objectif de faire converger différents services, offres et infrastructures de mobilité et de repenser l'usage de la voiture pour apporter un meilleur cadre de vie aux usagers et aux habitants.

Toujours à Tamines ; la Sambre et le RAVeL doivent être davantage connectés à la Ville. Je pense notamment au pont de Sambre, véritable point noir pour la mobilité douce, qui devrait être amélioré pour renforcer la mobilité douce et sécuriser les usagers.

Complémentairement aux aménagements pour les modes doux de déplacements, des rénovations énergétiques sont également prévues. Je peux citer la rénovation énergétique de l'ancienne piscine de Tamines afin d'en faire un Centre de formation polyvalent. Plusieurs autres bâtiments feront également l'objet de rénovations en dehors de tout plan FEDER (l'ancienne gare d'Auvelais qui deviendra le siège du Centre Culturel Local et l'ancien bâtiment de la SNCB à Tamines, jouxtant la gare de Tamines, destiné à accueillir la Maison des Jeunes et, notamment, son centre d'insertion socioprofessionnelle. Je citerai enfin la rénovation de la piscine d'Auvelais, trop énergivore aujourd'hui.

En parallèle, on retrouve également d'ambitieux projets à Auvelais. Il s'agit de la mise en place d'une passerelle cyclo-piétonne reliant les deux rives et d'un aménagement des rives et liaisons cyclo-piétonnes au départ de cette passerelle. Cette passerelle permettra de relier le centre d'Auvelais au nouveau quartier à naître ainsi que les aménagements futurs sur cette rive.

Tous ces projets intègrent une politique environnementale et climatique plus verte et des adaptations aux changements climatiques.

Ainsi, ils favorisent la mobilité douce en privilégiant une alternative à la voiture, en facilitant voire en créant un accès plus facile et plus sécurisé au centre ville ou entre les deux rives. Cela contribue à atteindre notre objectif de réduction de gaz à effet de serre pour atteindre une émission zéro d'ici 2050 conformément à notre Plan Stratégique Transversal.

Ces ambitions climatiques s'expriment également par les futures stations de recharges pour vélos électriques qui verront prochainement le jour à Auvelais et Tamines. Je ne pourrais oublier le doublement de la prime régionale par la Commune pour l'acquisition de vélos ou de vélos électriques pour les déplacements professionnels.

Je veux aussi citer les projets en réflexion comme la mise à disposition de véhicules partagés au sein de l'administration communale ou l'utilisation de terrains communaux pour y placer des panneaux photovoltaïques.

Dans le même ordre d'idée, le Collège communal soutien le développement d'énergies alternatives comme d'ambitieux projets éoliens. Toutefois, il nous parait important de placer les bonnes balises pour préserver une qualité de vie aux citoyens. Le cadre de ces projets doit donc avoir égard à un aménagement des lieux toujours mieux réfléchi et bénéfique en tous points de vue (nuisances sonores, préservation de l'environnement et des espaces verts, plus-value économique et climatique).

Cette vision climatique s'exprime également en matière d'engagement de personnel communal. Dans le cadre de la convention des Maires, une initiative européenne ayant pour but la mise en place de politiques énergétiques durables ; la commune a engagé, il y a peu, un coordinateur POLLEC (Politique Locale - Energie - Climat) qui a pour missions de mettre à jour le PAEDC (Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable et du Climat) et de poursuivre les actions permettant de réduire l'impact de Sambreville sur le réchauffement climatique.

Votre ville continue donc de se projeter vers l'avenir pour toujours mieux intégrer les besoins actuels à son bon développement. Il s'agit d'une réelle stratégie prévisionnelle pour faire de Sambreville, une VILLE qui évolue avec son temps.

JEAN-CHARLES LUPERTO
Député-Bourgmestre

NICOLE **COLLET**

Le Collège communal a eu l'immense peine d'apprendre le décès de Madame Nicole COLLET.

Après avoir étudié la danse à l'académie de Tamines, Nicole Collet a entamé sa carrière sur les planches avec le Ballet de Wallonie et Jorge Lefebre. Elle a ensuite poursuivi sa formation à Bruxelles, Londres, en France, en Israël et aux États-Unis.

Elle a également travaillé comme danseuse chorégraphe à la RTBF pour un film qui a reçu le prix des télévisions de langue française. Pas étonnant dès lors si son cours a suscité autant d'intérêt parmi toutes les jeunes filles qui ont voulu apprendre la danse...

Elle fut une enseignante engagée et exigeante dans nos cours artistiques au sein de nos académies. C'est aussi elle qui, longtemps, fut la chorégraphe des ballets pour les concerts de nouvel an qui ajoutaient de la féerie à ces concerts de début d'année.

Elle était la compagne de notre ancien premier échevin, Gil Gilles, décédé, lui aussi, il y a peu.

Le Collège communal tient à présenter ses condoléances les plus fraternelles à la fille de Nicole, ainsi qu'à l'ensemble de sa famille et de ses proches.

RENÉ **QUEVRIN**

Que de décès de personnes chères à Sambreville ces derniers temps…

Le Collège communal a, en effet, appris la tragique nouvelle du décès de Monsieur René Quevrin.

René était un passionné de pédagogie. D'abord enseignant, il intègrera le corps des inspecteurs de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Des années durant, il a été membre du comité du club de gymnastique « La Royale Auvelaisienne » (il y fit son entrée en 1989). Il en sera même le vice-président.

Egalement passionné de basketball, il fut également, pendant plusieurs années, coach des jeunes au Spirou Club de Charleroi.

Humaniste aux convictions fortes, au verbe haut et aux côtés taquins… Il aimait la vie et les siens !

Le Collège communal tenait à lui adresser un dernier hommage plus que mérité et à présenter à Pascale, son épouse, à Amélie et à Benoît ses enfants , et à ses petits-enfants , ses plus vives condoléances.

MOBILITÉ DOUCE : PRIME À L'ACHAT D'UN VÉLO SAMBREVILLE A LE VENT DANS LE DOS !

Dans les années 90, la plupart des villes commençaient petit à petit à aménager des pistes cyclables dans l'environnement urbain. Au départ, peu utilisées, elles sont aujourd'hui indispensables pour le déplacement quotidien de nombreux citadins. Certaines grandes villes pensent désormais au 100% cyclable, comme les villes européennes pionnières que sont par exemple Amsterdam ou Copenhague.

Bornes à vélos en libre-service, stations de rechargement de véhicule électrique, gares à vélo... Le paysage de nos villes s'adapte aux nouveaux types de mobilité douce. Cette transformation va de pair avec l'aspect sociétal. C'est une véritable **prise de conscience** qui est en train de s'opérer.

Afin de **soutenir la mobilité douce et de favoriser les déplacements à deux roues**, le Gouvernement wallon octroie des aides financières aux particuliers et aux entreprises pour l'achat et l'utilisation d'un vélo dans les déplacements domicile-travail ou les déplacements liés à la recherche d'emploi: cfr https://www.wallonie.be/fr/actualites/primes-lachat-dun- velo-ou-dun-kit-electrique-pour-les-trajets-domicile-travail

A l'issue du Conseil communal d'avril, les **Autorités communales sambrevilloises** ont décidé de **doubler** cette prime en octroyant **à toute personne physique majeure domiciliée sur le territoire sambrevillois**, aux membres du personnel de la commune, y compris le personnel enseignant et le personnel du CPAS, **une aide financière équivalente à l'aide régionale.**

Le Député-Bourgmestre précise :
« Conscient des nombreux défis écologiques et de mobilité, le Collège communal de Sambreville entend s'impliquer et favoriser les déplacements des modes actifs !

Cette prime à l'achat d'un vélo fournira ainsi un coup de pouce à celles et ceux dont les mentalités évoluent et qui souhaitent franchir le pas d'utiliser un mode de transport doux au quotidien. »

Pour rappel, Sambreville est également **une des seules villes wallonnes** à disposer de vélos électriques de service pour les déplacements dans le cadre du travail.

Pour obtenir cette aide financière communale, il vous suffit de transmettre vos demandes au secrétariat communal de la ville en y annexant le formulaire complété.

Toutefois, le montant cumulé des aides (régionale et communale) ne pourra pas dépasser le montant de l'achat. En cas de dépassement, seule la différence entre le montant de l'achat et l'aide financière régionale sera versée au bénéficiaire.

Comment faire ?
Rien de plus simple : Ce formulaire est disponible **sur notre site Internet** dans la rubrique « actualités » sur la page d'accueil ou dans la liste des formulaires à télécharger.

→ https://www.sambreville.be/ma-commune/bon-a-savoir/prime-pour-lachat-dun-velo-ou- dun-velo-electrique

Il est à noter que cette intervention financière communale n'est possible que dans les limites des crédits budgétaires disponibles.

Prêts pour vos premiers tours de roue ?

DU COEUR ET UN PEU DE TEMPS ?

Rejoignez l'équipe de **Conseillers laïques bénévoles** (m/f) du Centre d'Action Laïque de la province de Namur.

Au terme d'une formation spécifique à l'écoute, vous prendrez notamment en charge l'assistance morale des personnes résidant en maison de repos et de soins.

En veillant scrupuleusement au bien-être et à l'autonomie des personnes, quelles que soient leurs convictions philosophiques et politiques, vous exercerez votre mission dans un esprit de liberté de pensée.

Vous partagez les idéaux laïques et témoignez de belles qualités d'écoute. Disponible une demi-journée par semaine, vous pouvez vous déplacer sans difficulté dans un rayon de 15 Km.

Tout au long du volontariat, vous bénéficierez d'un accompagnement et de réunions d'échanges d'expériences.

Enthousiaste ? Adressez votre candidature au CAL Namur, à l'attention de Patrick Vanderveiken, rue de Gembloux, 48 à 5002 Namur ou par mail via patrick.vanderveiken@laicite.com.

CAL Namur

Plus d'information au 081 73 01 31 ou sur www.laicite.com

METASETECH

Fabrication métallique • Ornementation • Technique solaire
Construction Neuve • Rénovation • Finitions Int. et Ext.

L'art d'innover ...

rue des Glaces 238
B-5060 Auvelais
T.: +32(0)71 77 68 36
F.: +(32(0)71 74 28 61

info@metasetech.be
www.metasetech.be

MARBRERIE & PIERRE DE TAILLE
ROBERT G. & fils srl

Tous travaux de marbrerie, granit, pierre bleue.
Escaliers, plans de travail pour cuisine, tablettes de fenêtre, salle de bains, carrelages en pierre naturelle, monuments funéraires, caveaux.

Rue de Velaine, 75 • TAMINES
Tél. : 071 77 32 65
info@marbrerierobert.be • www.marbrerierobert.be

Regifo Edition

Votre pub ici?
CONTACTEZ-NOUS AU 071/740137

info@regifo.be - www.regifo.be

Ets Wathelet

BOIS - PANNEAUX
ISOLATION
QUINCAILLERIE
RABOTERIE
IMPREGNATION

A votre service
du lundi au vendredi
de 7h à 12h et de 12h30 à 17h
Le samedi de 8h à 12h
Tél. 071/81.25.46
Fax 071/81.35.83
Rue du Wainage, 92
KEUMIEE

Wallonie

Le Code wallon du Bien-être animal prévoit que la maltraitance des animaux soit, dans les cas les plus graves, sanctionnée d'une peine de réclusion de 10 à 15 ans et/ou d'une amende de 10.000.000 € maximum.

Journée Italienne
Dimanche 19 juin 2022
de 10h00 à 19h00

Grand-Place Auvelais

Présence du Vespa Club Sambreville, du club Fiatissimo ainsi que Ducati Sambreville

11h00 « Luigi Giuliano »
15h00 « Les Ferro's »
18h00 « Uzzo chante Adamo »

Possibilité de restauration sur place

Sambreville la chaleureuse — Wallonia.be COMMISSARIAT GÉNÉRAL AU TOURISME — Fiatissimo

imaje
Rue Albert 1er 9
5380 Fernelmont
081/40.91.60

IMAJE vous propose de devenir accueillante salariée

- Vous travaillerez dans votre cadre familial en accueillant des enfants de 0 à 3 ans ;
- Votre profession vous permettra de concilier votre vie familiale et votre vie professionnelle ;
- Pour un épanouissement d'un métier à dimension humaine.

Dans la province de Namur, IMAJE vous accompagne et vous offre :

- Un encadrement de qualité avec une équipe pluridisciplinaire : des assistants(es) sociaux(les), psychologue, psychomotricienne, infirmières pédiatriques ;
- Une appartenance à une équipe ;
- Une relation de confiance ;
- Des formations continuées ;
- La fourniture d'un kit de matériel de base pour démarrer votre activité.

Pour en savoir plus, vous pouvez contacter notre service, par téléphone, par email ou par courrier à :

IMAJE
Rue Albert 1er, 9
5380 Fernelmont
081/40.91.60
contact@imaje-interco.be

Intercommunale des crèches d'accueil pour jeunes enfants
contact@imaje-interco.be | www.imaje-interco.be | fax : 081/40.91.61

Le Syndicat d'initiative de Sambreville organise ses marches estivales

Le 02 juillet Arsimont (plus ou moins 10 kms) : rassemblement sur la Place du Louet à 9h00 départ à 9h30

Le 09 juillet Falisolle-Aiseau (8 km) : rassemblement devant l'église à 9h00 départ à 9h30

Le 16 juillet Auvelais (5,220 km) : rassemblement devant le bureau du Syndicat d'Initiative à 9h00 départ 9h30

Le 23 juillet Keumiée-Velaine (5 km) : rassemblement square de l'aisance à 9h00 départ 9h30 une halte est prévue au Moulin des Golettes

GRANDE ENQUÊTE EN LIGNE
POUR L'ACTUALISATION DU PLAN DE MOBILITÉ !

Mobilité : votre avis compte !
En 2022, Sambreville actualise son Plan Communal de Mobilité (PCM)

Le PCM est **un outil stratégique de planification d'une mobilité durable à l'échelle communale.** Il vise l'organisation et la gestion des déplacements, du stationnement et de l'accessibilité aux lieux de vie et d'activité à l'échelle de la Commune. Il vise également à promouvoir une utilisation raisonnée de la voiture individuelle et la valorisation d'une mobilité active et multimodale.

Le PCM définit des options et des actions au niveau stratégique pour les réseaux structurants des divers modes de déplacement (piéton, cyclable, de transports en commun, routier,…) et leur articulation.

Nous souhaitons que les citoyen.ne.s puissent participer à cette actualisation ! C'est pourquoi un questionnaire en ligne est à votre disposition afin de recueillir vos propositions pour l'améliorer.

Intéressé.e ?
Rendez-vous sur notre **plateforme de participation citoyenne** « je participe » pour répondre au questionnaire : https://jeparticipe.sambreville.be/actu/grande-enquete-en-ligne-pour-lactualisation-du-plan-de-mobilite
Déjà merci pour votre participation à cette enquête ! Elle ne vous prendra que quelques minutes.

Cette enquête est **individuelle.** Chaque membre de votre ménage peut y répondre.

Partagez-là auprès de vos voisin.e.s et vos ami.e.s !

REMEDIATION SCOLAIRE
OPÉRATION « PLAISIR D'APPRENDRE »

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles !
A l'attention exclusive des jeunes inscrits dans l'enseignement de la 6ème primaire à la 5ème secondaire !

Les élèves - et singulièrement ceux de l'enseignement secondaire - ont été particulièrement touchés par l'enseignement hybride ou à distance de ces derniers mois. Face à ce constat, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a décidé - après les retours très positifs suite à la première édition durant l'été 2021 - de réitérer l'opération « Plaisir d'apprendre » en 2022 en partenariat avec les communes.

La Commune de Sambreville et l'Organisation de Jeunesse « Exceptés Jeunes » organiseront ensemble des activités de lutte contre le décrochage scolaire et social par le biais d'une remédiation scolaire (essentiellement centrée sur le français, les mathématiques, les sciences et les langues) couplée à des activités sportives et/ou culturelles.

Cette opération se déroulera du lundi 8 au vendredi 12 août dans les bâtiments de l'Académie des beaux-Arts de Tamines de 8h30 à 16h

L'inscription est gratuite mais obligatoire !
Les places sont limitées, dès lors les jeunes inscrits sont tenus de participer à l'ensemble du programme, c'est-à-dire : tous les jours de la semaine !

Infos et inscriptions :
direction@exceptejeunes.be - 071/711.935

PLAISIR D'APPRENDRE

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

plan de cohésion sociale

Exceptés Jeunes !

PRÉVENTION :
OCCUPATION TEMPORAIRE DE LA VOIE PUBLIQUE.

J'aimerais solliciter une occupation temporaire de la voie publique pour un déménagement, une livraison, le placement d'un conteneur, d'un échafaudage, le dépôt de matériaux ou encore pour l'organisation de travaux, etc.

Que dois-je faire ?
Il est important de savoir que toute occupation temporaire du domaine public nécessite une autorisation écrite préalable des autorités communales et doit être introduite en ligne (ou par voie postale) par le biais d'un formulaire préétabli disponible sur le site internet de la commune [Voir le lien suivant : https://www.sambreville.be/formulaires ou QR Code ci-dessus]

Le délai de traitement des demandes varie selon les différents avis techniques à demander.

C'est pourquoi, au risque de vous voir refuser l'autorisation, il vous sera demandé d'introduire impérativement votre demande au minimum 8 jours avant la date de l'évènement.

Une invitation à payer vous sera envoyée et vous engagera à effectuer le paiement dans les 30 jours. Néanmoins, le paiement devra être réalisé préalablement à l'occupation privative de l'espace public.

Qui puis-je contacter ?
Mr Loïc Cuypers
Tel : 071/260.317
e-mail : lcuypers@commune.sambreville.be
& Mr Pascal Wathelet (suppléant)
Tel : 071/260.317
e-mail : pwathelet@commune.sambreville.be

Où envoyer ma demande ?
Secrétariat Communal
Grand-Place 5060 SAMBREVILLE
e-mail : secretariat@commune.sambreville.be
Tel : 071/260.317

A quoi dois-je faire attention ?
En cas d'occupation du domaine public sans autorisation, outre la facturation systématique au triple des montants habituellement réclamés dans le cadre d'une telle occupation, des amendes administratives pourront être prononcées au regard des infractions commises (occupation privative de l'espace public, infraction au Décret Voirie, infraction en matière d'arrêt et de stationnement, …)

Il est également important de rappeler qu'il est de la responsabilité civile et pénale de toute personne qui aurait obtenu l'autorisation d'occuper la voie publique de veiller à en assurer la signalisation et l'éclairage conformément à l'Arrêté royal du 01/12/1975 portant règlement général sur la police de la circulation routière et de l'usage de la voie publique, à l'Arrêté ministériel du 07/05/1999 relatif à la signalisation des chantiers et des obstacles sur la voie publique ou au Règlement Général de police administrative de la commune de Sambreville

La sécurité, c'est l'affaire de tous !
Une initiative du service « Sanctions administratives »

UN JUMELAGE AVEC SAN PIETRO AL NATISONE QUI BOUGE ! **«FROM CRISIS TO CATHARSIS »**

Au début du mois de mai, 57 élèves de l'Athénée Royal de Tamines sont partis pour un voyage de 5 jours en Italie dans le cadre d'un projet européen.

Ils étaient encadrés par leurs professeurs mais également par notre Député-Bourgmestre et par l'échevin Denis Lisélélé.

Le projet «From crisis to Catharsis» est porté par notre ville jumelée de **San Pietro Al Natisone**, en Italie (dans la province d'Udine dans la région Frioul-Vénétie).

Le but de ce projet et de ce voyage ?
→ Développer **ensemble** leur vision de l'Europe de demain, au travers d'ateliers interactifs mais aussi en «live» sur des thèmes divers et variés tels que :

- la sécurité ;
- l'environnement ;
- l'économie ;
- la politique ;
- l'histoire ;
- la confiance dans les institutions démocratiques
- …

Tout cela dans une vision d'amélioration du futur de l'Europe.
L'apothéose de ce voyage fut certainement la journée du 09 mai au cours de laquelle fut célébré le 70e anniversaire de la déclaration « Schumann » considérée comme le texte fondateur de la construction européenne.

Pendant cette journée, les jeunes ont pu rendre compte de leurs travaux aux autorités communales et régionales locales.

Notre Député-Bourgmestre et le Maire de San Pietro Al Natisone ont également signé une déclaration officielle pour sceller cet épisode d'amitié entre les 2 villes.

Un voyage qui fut assurément, pour nos jeunes, une grande réussite et un agréable moment de partage, d'échange et de convivialité !
NB : le dossier établi lors d'une précédente visite des autorités de la Ville de San Pietro Al Natisone à Sambreville a permis l'obtention d'une intervention de l'Europe pour financer intégralement le voyage des étudiants, dont il faut souligner l'attitude exemplaire et la réelle implication !

PROJETS EUROPEENS FEDER
OÙ EN SONT LES DOSSIERS ?

Le parc des générations

GENÈSE DU PROJET

Sambreville a le désavantage de son territoire exigu qui en fait une des communes les plus denses de Wallonie. C'est pourquoi, Sambreville a besoin de retrouver un poumon vert au cœur de son entité.

La création d'un véritable parc urbain en cœur de ville où le public, les familles en particulier, pourront se délasser en toute quiétude et en toute sécurité trouverait dès lors toute sa pertinence.

En effet, Sambreville est relativement démunie en matière de parc public accessible à tous. La volonté du projet est ici de concilier des aménagements contemporains dédiés à la conservation et à la restauration de l'ancien parc qui occupe le cœur du quartier du Voisin.

Ce parc contemporain doit aujourd'hui faire la synthèse de dizaines de fonctions qui seront autant de réponses aux questions de la société nouvelle.

Ce parc des générations et des loisirs, à deux pas du centre-ville, a l'ambition de devenir un endroit privilégié pour les familles, accessible à tous, multiculturel, trans-générationnel, social. Il offrira l'opportunité du sport mais aussi de la culture. Il sera un lieu de débat et d'apprentissage de la citoyenneté.

Groupements et individus doivent demain devenir les partenaires et les composantes indispensables de la conception du projet.

ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET

Après un long moment d'attente lié à la désignation des entreprises et à l'obtention des permis, le dossier du Parc des Générations dans le quartier du Voisin **va enfin pouvoir débuter.**

En effet, **la Wallonie a récemment délivré le permis unique** (urbanisme et exploitation) qui avait été retiré et réintroduit par la Commune afin de répondre à un maximum des remarques des riverains.

Aujourd'hui, seul subsiste un recours auprès du Gouvernement wallon pour lequel la décision du Ministre est attendue pour le 10 juillet prochain.

Dans le respect de cette procédure de recours, nous ne commanderons pas le chantier avant son issue mais **nous pouvons espérer commencer le chantier fin août.**
Il devrait se terminer **fin 2023.**

Afin de rencontrer les remarques du voisinage, la Commune, en bonne intelligence avec le Collège Saint-André, procèdera à la réhabilitation complète du parking de l'école qui deviendra public (avec un usage scolaire spécifique). De même, le chemin de la rue de la Bâchée est en cours de réfection afin de permettre un accès aux livreurs du nouveau pavillon.

Afin de **sécuriser les lieux**, une clôture de 770 mètres viendra compléter la réfection des murs mitoyens. Il s'agira également d'implanter un système de caméras de surveillances et de limiter l'accès au parc par un horaire d'ouverture et de fermeture adapté.

Toutes les générations seront donc les bienvenues dans ce parc urbain, doté d'une grande plaine de jeux, pour y flâner, se délasser, observer la nature ou se divertir.

Boulevard de l'Europe

GENÈSE DU PROJET

Réaménager la rue des Glaces Nationales, véritable axe de liaison entre les différents projets développés et le centre-ville, en un boulevard urbain, arboré et facilitant la mobilité de l'ensemble des usagers, y compris les modes doux (piétons, vélos, …).

« Véritable **trait d'union** entre les différents projets, ce boulevard fluidifiera la liaison avec le centre-ville et la gare d'Auvelais »

ETAT D'AVANCEMENT

Le permis a lui aussi été délivré et la mise en concurrence des entreprises a été lancée par le SPW. Nous espérons un démarrage du chantier en septembre sachant que celui-ci sera réalisé par phase afin de permettre une circulation limitée et l'accès aux différents points d'intérêt du quartier. Pour rappel, sont concernés le réaménagement complet des rues Val de Sambre, des Glaces nationales et Docteur Romedenne ainsi que le parking de l'école Saint-André (site du Voisin) longeant la rue du Château.

Deuxième phase de la rénovation du site du Bon Grain

GENÈSE DU PROJET

Le site du Bon grain, chancre industriel, est destiné à redevenir un lieu d'activités économiques, sociales et culturelles important, créateur d'emplois et créateur de dynamiques émancipatrices pour les publics bénéficiaires, discriminés dans l'accès à l'emploi.

Le site rénové s'inscrira dans une dynamique locale où les différents acteurs de l'économie sociale travailleront de concert de manière permanente, qu'ils soient publics ou privés.

ETAT D'AVANCEMENT

Le site consacré à l'Economie sociale est désormais accessible et rassemble plusieurs dizaines de travailleurs et de nombreux services. Il sera complété d'ici la fin 2023 d'un espace de formation lié aux métiers de bouche et à la boulangerie-pâtisserie plus particulièrement et accueillera un restaurant d'apprentissage.

Assainissement du site des Anciens Produits chimiques d'Auvelais

GENÈSE DU PROJET

Le terrain visé par le projet « Assainissement des Produits chimiques d'Auvelais » se présente comme une vaste friche boisée, inaccessible à la reconversion suite à la pollution du sol due aux anciennes activités.

Le site réhabilité sera mis à disposition de l'activité économique et touristique. Plus spécifiquement, dans le contexte du portefeuille, le site servira également de support au projet innovant « Ecosol » de l'Université de Liège, partenaire du présent portefeuille.

Le projet vise à la réalisation de la réhabilitation du site par la mise en œuvre des investigations de sol, du chantier d'assainissement et de sécurisation géotechnique (retrait maîtrisé des ouvrages enterrés) afin de dégager une superficie de 5 ha, stratégiquement localisée, pour assurer l'accueil des projets de développement.

ETAT D'AVANCEMENT

Cette ancienne friche est maintenant **totalement assainie et réhabilitée.** Elle accueillera prochaine une halte nautique (qui remplacera le relais fluvial) et une aire pour motor-homes ainsi que des aménagements paysagers de qualité.

L'incubateur « Food is Life 2 »

GENÈSE DU PROJET

La mission principale d'un incubateur (ou hall-relais) est d'offrir une variété de services administratifs, logistiques, … aux nouveaux entrepreneurs, leur permettant ainsi de se consacrer entièrement au développement viable de leur entreprise.

Il s'agit donc d'un grand pôle d'hébergement d'entreprises disposant d'espaces de travail adapté techniquement, géré par le Bureau Economique de la Province de Namur.

La valorisation optimale des agro-ressources est un enjeu économique et sociétal majeur pour nos sociétés industrialisées tant elle est synonyme d'investissement dans le développement durable, de protection de l'environnement, de santé et de sécurité des consommateurs.

ETAT D'AVANCEMENT

En partenariat avec la Commune, le BEP a construit un deuxième incubateur destiné aux entreprises de l'agro-alimentaire. Il est **pleinement opérationnel et abrite 6 entreprises** (chocolatier, compléments alimentaires) dans un bâtiment **eco-responsable** (épuration des eaux par lagunage, installation photovoltaïque,…).

A VÉLO, OUI ! **MAIS PAS SANS MON CASQUE !**

Conseils pour bien choisir votre casque et celui de votre enfant.

La pratique du vélo connaît un essor important depuis quelques années. Utilisé pour le plaisir et la détente, il est également de plus en plus utilisé pour les déplacements quotidiens (shopping, trajets maison-travail). Ses atouts sont nombreux : il évite le stress des embouteillages, fait gagner du temps, limite l'empreinte écologique, réduit les frais liés à l'achat de carburant etc.

Même en étant très prudent, le cycliste n'est pas à l'abri d'une chute, d'où l'importance de porter un casque. En Belgique, le casque de vélo n'est pas (encore) obligatoire mais le port de celui-ci peut, en cas de chute, réduire de 85% le risque de lésions cérébrales…à condition que celui-ci soit adapté !

Comment bien choisir son casque et celui de son enfant ?

- Optez pour la qualité !
- Il est préférable de choisir un casque un peu plus cher, mais qui offre une meilleure sécurité.
- Vérifiez que le casque possède bien la norme CE et le label d'homologation EN 1080.
- Veillez à ce qu'il comporte des trous d'aération pour une bonne ventilation et qu'il soit relativement léger.
- Si vous pratiquez du VTT, préférez un casque léger et éventuellement équipé d'une visière pour protéger vos yeux de la boue, des branchages etc.).
- Si vous pratiquez du BMX, choisissez un casque intégral.

Sources : https://www.belgium.be/fr/mobilite/securite_routiere/securite/cyclistes_et_pietons et secunews.be

Pour un enfant :

- Préférez un casque proposant un système de réglage simple. De cette manière, votre enfant sera capable (après le lui avoir montré) de placer son casque tout seul. Les systèmes d'ajustement à molette sont les plus recommandés.
- Le casque doit s'adapter à la taille de la tête de votre enfant. Ni trop grand, ni trop petit.
- Pour connaître la taille du casque adapté à la tête de votre enfant : mesurez le tour de tête de votre enfant au niveau du front en vous référant au point le plus large. Ensuite, choisissez le casque qui correspond aux indications de taille (mesures minimums et maximums) présentes sur le casque.
- Choisissez un casque de fabrication In-Mold, c'est-à-dire dont la coque plastique et la coque en polystyrène sont fabriquées dans le même moule.

Pour un adulte :

- Choisissez un casque qui enveloppe la tête correctement. Il doit couvrir le front, le haut et l'arrière de la tête sans gêner la vision.
- Le casque doit pouvoir être serré correctement, mais pas trop fort.
- Veillez à un bon équilibre du casque : la lanière doit rester fixe quand vous tournez la tête. N'hésitez pas à ajouter des mousses de protection.

A quel moment doit-on changer de casque ?

- La durée de vie d'un casque est en moyenne de 5 ans. Toutefois, changez votre casque immédiatement dans les cas suivants :
- Après un choc. Même s'il ne comporte pas de fissure apparente, le casque peut être fissuré à des endroits non-visibles.
- Dès que vous constatez une dégradation sur le casque, comme le décollement de certaines parties ou l'apparition de fissures, même légères !

Bonne route !

GROUPEMENTS POLITIQUES

VOTRE ÉQUIPE PS

SOLIDARITE !

Voilà un terme utilisé fréquemment mais aux significations diverses !

Le dictionnaire la définit comme étant « un Sentiment d'un devoir moral envers les autres membres d'un groupe, fondé sur l'identité de situation, d'intérêts ».

D'un point de vue plus pédagogique, on peut dire que le concept de **solidarité** se définit comme le **lien entre des personnes qui ont les mêmes intérêts et sont prêtes à les défendre.**

Cette définition correspond assez bien à ce que devrait être la solidarité d'un point de vue politique.

Les initiatives politiques des socialistes n'ont de cesse de tendre vers cet idéal pour des lendemains meilleurs et pour qu' **ENSEMBLE**, nous parvenions à atteindre un niveau de vie décent pour tous !

Là où d'autres se limitent à la critique, le PS passe à l'action !

13 propositions concrètes pour le pouvoir d'achat visent à pérenniser les baisses de TVA sur l'énergie, prévoir un tarif pour la classe moyenne, augmenter le salaire minimum et les pensions, augmenter le remboursement des frais de déplacement professionnels, revoir la loi sur la compétitivité des entreprises, ou encore diminuer la fiscalité sur les bas et moyens salaires.

L'application de ces mesures pourrait conduire, selon les cas, à un **gain net de 300€ nets par mois pour les bas et moyens salaires !**

Le niveau de vie futur passe aussi par un **enseignement de qualité !**

Outre l'adaptation des rythmes scolaires, récemment votée, c'est plus d'**un milliard d'euros** qui seront dégagés pour rénover 1000 écoles sur la prochaine décennie. En parallèle, plus de 1150 emplois seront prévus pour encadrer les plus petits.

Une meilleure santé afin de pouvoir jouir pleinement de l'augmentation de son pouvoir d'achat !

8 milliards d'euros seront investis dans les soins de santé sur toute la législature. Ça représente 4500 engagements, une revalorisation salariale des infirmier.e.s et un meilleur remboursement des soins.

Malgré la crise sanitaire et le contexte économique actuel, les socialistes n'ont de cesse de se battre, au sein des différents gouvernements, pour pérenniser les avancées sociales et offrir aux citoyens, un bien-être retrouvé !

LE GROUPE ÉCOLO

Après cette période COVID troublée, les temps redeviennent enfin propices à la tenue d'événements et aux retrouvailles.

ECOLO-Sambreville réorganise donc ses **"Journées-Vertes" le 26 juin**.

Nouveau départ - **Nouvelle formule** !

Les prix de l'énergie explosent et le pouvoir d'achat trinque.

L'idée d'une « **Donnerie** » ou « **Marché du Gratuit** », s'est donc imposée comme une évidence.

Une « **Donnerie** » ? - Qu'est-ce que c'est ?

Le principe est le même que celui d'une brocante à la différence que **tout est GRATUIT** ! **Vous déposez ou pas** (aucune obligation) des objets gracieusement et **vous emportez ou pas** (aucune obligation) les objets qui vous intéressent. Outre le fait d'éventuellement se défaire de **choses en bon état** dont vous n'avez plus l'usage, la formule permet de s'émanciper de l'aspect monétaire et de supprimer la valeur des objets pour se concentrer sur leur intérêt pratique. Fini les notions d'envies, de mode et d'obsolescence !

La « **Donnerie** » a un double avantage.

Une **aubaine financière** : Celles et ceux qui y participent peuvent faire de belles économies.

Un **intérêt écologique** : Les objets retrouvent une seconde vie qui engendre une économie de matières et d'énergie nécessaires à la fabrication grâce au recyclage que l'on favorise par cette démarche.

Mais aussi : **Valorisation d'associations caritatives locales**.

ECOLO veut aussi profiter de cette journée pour promouvoir des associations ou organisations à but non lucratif, actives sur notre territoire, qui œuvrent dans les domaines de la solidarité, de la seconde main, de la redistribution d'objets ou de vivres…

Des espaces de rencontres sont prévus où vous pourrez échanger avec eux.

Venez nombreux partager ce moment de solidarité, de convivialité et d'échanges.

Infos pratiques : « Journées Vertes : « Donnerie » - « Marché du Gratuit »

Salle Warnon Rue Hurlevent 5060 Velaine-sur-Sambre

Dimanche 26 juin 2022 de 13h à 18h.

Contacts : Antoinette Fatone 0496/53.32.53 - Benoit Denis 0496/28.11.46

LE GROUPE DÉFI

DéFI

L'aménagement du territoire fait partie des compétences communales. La volonté de maintenir un cadre existant ou le modifier relève donc de choix qui peuvent être posés par le Collège des Bourgmestre et Echevins.

Le choix politique se marque donc sur la nécessité de créer du logement- social ou pas - et respecter l'héritage urbanistique des années voire des siècles précédents.

Force est de constater que Sambreville voit depuis quelques années fleurir nombre de projets de logements parfois réussis, parfois assez malheureux.

Créer du logement ressort clairement d'une volonté politique à répondre à une demande, certes, mais aussi exercer une forme d'appel d'air…

Les projets Sambre + Ville + Sambre et celui dit «de Samera» sur Tamines ont le mérite de répondre à la volonté de la Majorité de créer des logements, et carrément, de nouveaux quartiers. Si nous pouvons déplorer pour un de ces projets, la perte d'un biotope vert existant, nous saluons le second pour sa pertinence en centre-ville.

Par contre, ce que nous reprochons depuis de nombreuses années, c'est le manque de respect du bâti existant et, partant de la mobilité et du parking qui en découlent.

On peut se montrer idéaliste, utopiste, la réalité nous ramène toujours à l'existant. Trop nombreuses sont nos rues qui ont vu fleurir dans nos quartiers périphériques (Velaine, Arsimont, Falisolle, etc.) des projets immobiliers souvent inesthétiques mais systématiquement irrespectueux de ce que sont ces quartiers à l'origine.

Des villages dont les rues ne sont pas pensées pour contenir un parking plus dense ou carrément permettre une circulation plus importante.

Il est déjà temps de penser à demain…la qualité des vies des un(e)s et des autres ne peut être balayée d'un revers de projet mal évalué par des services qui se contentent de vérifier si les prescrits urbanistiques stricts sont conformes.

Derrière ces éléments très administratifs se cachent des vies et des familles qui ne trouveront pas réalisation de leur rêve de nouveau propriétaire tout en gâchant la vie de celles et ceux qui les précédaient dans leur quartier.

Nous appelons donc la Majorité à être beaucoup plus sélective dans l'octroi des projets immobiliers dans les quartiers existants et ce, afin de décourager les propositions de projets souvent inadaptées des promoteurs immobiliers avides d'argent facile…

MR & CITOYENS SAMBREVILLE

MR & CITOYENS

La crise sanitaire a exacerbé notre dépendance aux technologies numériques et a renforcé les inégalités. Lorsque les visites en maison de repos comme les cours à l'école se font virtuellement, on se souvient que la fracture numérique liée à l'accès n'a pas encore totalement disparu en Belgique…

Pour les associations d'aide, la première réponse est évidemment la distribution de matériel informatique. Mais l'accès matériel ne garantit pas que l'on puisse en maitriser les outils, et encore moins en saisir les opportunités pour améliorer sa condition, sa qualité de vie.

Pour les personnes âgées, le recours obligé au numérique a accentué leur isolement. Bien que la révolution numérique ne date pas d'hier, cette épidémie a accentué le mouvement en marche, laissant à l'arrière ceux qui, par choix ou par manque de ressources, ne suivent pas le rythme.

Selon de récentes statistiques, il apparait que 20 % de la population wallonne est «victime de la fracture numérique»; plus encore, la moitié de ces «fracturés» auraient plus de 70 ans soit près de 300.000 personnes !

En effet, les ainés, contrairement aux digital natives, n'ont été socialisés au numérique que sur le tard, voire pas du tout. On observe ainsi un écart générationnel entre les personnes qui ont vu arriver le numérique et celles qui, depuis leur enfance, sont baignées dans cet environnement.

Alors que le numérique devrait permettre, en théorie, d'alléger le quotidien des seniors (pensons à la mobilité), dans les faits il entraîne un véritable risque de perte d'autonomie financière car, pour beaucoup, les opérations courantes ne se font qu'avec l'aide d'un tiers…

Ce passage progressif vers le numérique est pourtant irréversible. Il est donc urgent que nos ainés trouvent leur place dans ce nouvel environnement.

La seule solution est de fournir un lieu d'apprentissage et une rencontre sociale aux citoyens qui sont les plus éloignés de ces nouveaux modes de communication. L'inclusion ne se fera pas par une imposition coûte que coûte du numérique mais bien par une éducation adaptée aux besoins réels des usagers. Le numérique arrivera alors, un jour peut-être, à construire des ponts plutôt que des murs…

LES ENGAGÉS

Les Engagés
POUR UNE SOCIÉTÉ RÉGÉNÉRÉE

Jeux de hasard : la protection des consommateurs doit primer dans le débat.

Dans les transports en commun, à la télévision, dans la rue, les publicités pour les paris sportifs sont partout, à la vue des adultes, des enfants et des adolescents. Les accros aux paris dépenseraient en moyenne 42% de leur revenu mensuel pour le jeu. Les recherches menées pendant la pandémie ont également montré que le jeu a augmenté de 43% chez les jeunes, via surtout les paris en ligne De plus, les jeunes sont six fois plus susceptibles de développer une addiction que les adultes. Derrière cette addiction aux paris et aux jeux en général, on retrouve plusieurs facteurs sociaux-environnementaux, mais la publicité joue un rôle très important.

Face à cette situation et afin de lutter contre les dépendances, une proposition qui restreint fortement la publicité sur les jeux d'argent a été élaborée au niveau fédéral par le ministre de la Justice.

Les Engagés – Mouvement participatif- estiment que la protection des consommateurs doit primer dans le débat sur la refonte de la réglementation sur la publicité pour les paris.
La réglementation actuelle doit-être adaptée afin :

- d'interdire la diffusion de ces publicités dans les médias que les mineurs sont amenés à consommer régulièrement (télévision, radio, réseaux sociaux) ;
- d'interdire tout affichage autour des équipements scolaires et sportifs ;
- de mieux encadrer le contenu des publicités et supprimer les messages purement subjectifs liés au plaisir de jouer, à la fête, aux dons issus des gains…

Les jeux de hasard peuvent être une véritable drogue. Protégeons nos jeunes.

LE POINT SUR LES **POUBELLES PUBLIQUES**

LE CONTEXTE

251 poubelles publiques sont aujourd'hui réparties sur le territoire de Sambreville. Elles se situent dans l'espace public, le long des voiries et des places communales, dans les parcs, aux arrêts de transports publics...

Chaque semaine, les équipes communales se chargent de les vider, pour certaines deux à trois fois par semaine, mais malgré cette organisation, trop souvent, les poubelles débordent… et cela procure un sentiment d'une commune malpropre !

Améliorer les choses, c'est facile, grâce à la collaboration de tout un chacun !

L'ETUDE ET LES CONCLUSIONS

Pour mieux appréhender et comprendre la situation, la Commune, accompagnée par un bureau d'étude mandaté par le BeWaPP, a réalisé un travail d'analyse du contenu des poubelles publiques, pendant l'année 2021.

Vous trouverez plus d'infos sur ce projet sur le lien suivant : https://www.bewapp.be/planpoubelles/

Le constat de cette étude, c'est que 50% des poubelles publiques, à Sambreville, sont utilisées par le voisinage pour les déchets de leurs ménages. Volonté d'alléger la facture d'évacuation des poubelles individuelles ? Comportement contestataire suite au passage de la poubelle à puces ? Pas envie de gérer des produits périmés jusqu'au ramassage du vendredi ? Les contrevenants trouveront toujours une « bonne » raison pour expliquer leur attitude, mais l'impact est bien plus que financier : il est également environnemental.

Les poubelles des voisins qui se concentrent dans les poubelles publiques, c'est autant de déchets non triés qui vont devoir être éliminés.

Ces dépôts clandestins en poubelle publique n'allègeront pas non plus la taxe poubelle, puisque le coût d'évacuation des déchets par l'action des services communaux rentre dans ce qui s'appelle le « coût vérité », sur le principe du « pollueur-payeur », c'est donc la collectivité qui subit ces agissements !

LES MESURES

Une première mesure aura été de pointer les poubelles qui sont le plus souvent l'objet des dépôts. La conclusion vise trois catégories : les poubelles en zone résidentielle, les poubelles à proximité des écoles, car dans les enceintes scolaires, les équipes éducatives peuvent apprendre les bons gestes aux enfants, et celles à proximité des cimetières, endroit peu propice au pique-nique… Ces poubelles ont été identifiées et se verront enlevées avant la fin 2022.

Pour celles qui resteront, elles devront faire l'objet de réparations, remplacement ou contrôle, mais, pour mieux vivre ensemble, voici un rappel pour un bon usage des poubelles publiques :

- Réservez-les aux petits déchets de rue : mouchoir en papier, canette, déjections canines soigneusement emballées, etc.
- Éteignez votre cigarette avant de les y jeter, ou utilisez de préférence les cendriers de poche que vous videz à la maison.
- N'y déposez jamais vos ordures ménagères, même en petite quantité, une surveillance accrue va être organisée et une amende peut être infligée en cas de non respect de la consigne.

Quant à vos déchets ménagers, respectez les horaires de sortie des sacs et conteneurs, triez correctement vos déchets et surtout protégez-les contre les chats, rats, renards et les corneilles bien visibles sur notre territoire.

Ensemble, agissons pour une Sambreville plus propre !

LES VISUELS QUE VOUS ALLEZ VOIR APPARAITRE

PROCHAINS ÉVÉNEMENTS DU CRAC'S
JUIN - JUILLET - AOÛT 2022

PROJET STREET ART À L'ÉCOLE
DIMANCHE 26 JUIN 2022, 14H, À L'ÉCOLE SAINT-FRANÇOIS À SEURIS, LORS DE LA FANCY-FAIR.
Inauguration officielle de fresques réalisées par les élèves et le graphiste renommé Loko-Déco. Une collaboration du CRAC'S, de la MJ Sambreville et de l'association des Parents de l'École Saint-François.

NOS STAGES D'ÉTÉ SONT DE RETOUR !

STAGE YOUTUBE
DU 04 AU 08 JUILLET, 9H30 – 16H
À partir de 14 ans
Au Quai de scène

STAGE PERCUSSIONS ET CHANT
DU 11 AU 15 JUILLET, 9H30 - 16H
Pour les 8 - 12 ans
Au Quai de scène

STAGE THÉÂTRE
DU 18 AU 22 JUILLET, 9H30 - 15H30
Pour les 8 - 12 ans
Au théâtre d'Auvelais

STAGE NATURE
DU 25 AU 29 JUILLET, 9H30 - 16H
Pour les 8 - 12 ans
Au bois de Velaine

STAGE BIEN-ÊTRE
DU 1ER AU 5 AOÛT, 9H30 - 16H
Pour les 12 - 17 ans
En extérieur

STAGE JEUX VIDÉO
DU 08 AU 12 AOÛT, 9H - 16H
À partir de 15 ans
À la MJ Sambreville

Tous nos stages sont à 50€ la semaine. Pour plus d'informations ou vous inscrire, contactez-nous à info@cracs.eu ou au 071/260.364.

TOHU-BOHU DE LUMIÈRE
DIMANCHE 21 AOÛT 2022 À PARTIR DE 20H, DÉPART DU PARC D'AUVELAIS.
Pour ses 50 ans, le CRAC'S n'a pas fini de faire son Tohu-Bohu ! Venez assister à la clôture de cette saison anniversaire, musicale et théâtrale à travers une grande parade lumineuse dans le centre d'Auvelais. En attendant, vous êtes chaleureusement invité·es à créer avec nous les lanternes de la parade. Des ateliers gratuits seront organisés dès le mois de juin et pendant tout l'été ! Les enfants comme les adultes peuvent y participer.

Les prochaines dates des ateliers, au Quai de scène : 9/06 (de 13h à 16h) - 16/06 (de 13h30 à 19h30) - 23/06 (de 13h à 16h) - 30/06 (de 13h à 19h). Inscriptions : marjo@cracs.eu.

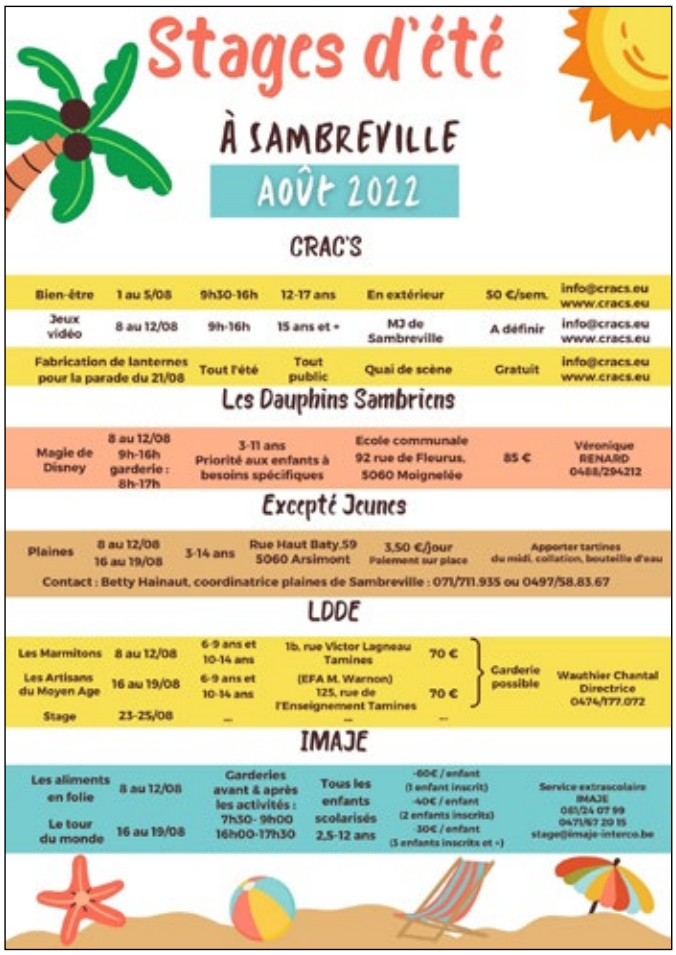

L'ANNUAIRE **ZÉRO DÉCHET** EST EN LIGNE !

Vous vous souvenez, il y a quelques mois, nous vous proposions de vous faire connaître en tant qu'acteurs du zéro déchet ! Depuis, vous êtes nombreux à avoir intégré notre annuaire zéro déchet en ligne. Cela nous a permis de créer une carte interactive sur le site internet de BEP Environnement.

A qui est destiné l'annuaire ?

Si vous êtes à la recherche d'une bonne adresse zéro déchet près de chez vous, que les circuits-courts, le réemploi et la réparation, le vrac et la consigne, les produits bio, l'économie sociale…. vous intéressent, alors l'annuaire zéro déchet est un excellent outil pour vous.

Réduire les déchets passe par des changements d'habitudes de consommation. L'annuaire vous propose donc, d'une part de vous y intégrer en tant qu'acteur du zéro déchet mais aussi, vous, citoyens qui souhaitez rejoindre cette dynamique, de trouver des acteurs engagés proches de chez vous.

Comment fonctionne-t-il ?

Il vous suffit de sélectionner votre commune ainsi que les secteurs de recherche proposés parmi 9 thématiques (animaux, hygiène, alimentation, services aux citoyens, habillement…) et/ou 8 gestes zéro déchet (Economie sociale, produits bio, réemploi, vrac et consignes, circuits courts.) ou bien de naviguer directement dans la carte https://www.bep-environnement.be/annuaire-zero-dechet/

Vous n'êtes pas encore dans l'annuaire ?

Pas de soucis, complétez le formulaire en ligne https://www.bep-environnement.be/annuaire-zero-dechet/ajout/ . L'annuaire est mis à jour 4 fois par an.

Vous souhaitez compléter, corriger ou annuler vos données ?

Votre magasin ou structure propose de nouveaux gestes zéro déchet ? Une erreur s'est glissée malgré nos efforts dans notre base de données ou, simplement, vous souhaitez vous retirer. Il vous suffit de compléter le formulaire prévu à cet effet : https://www.bep-environnement.be/annuaire-zero-dechet/modification/

NAISSANCES

MARS 2022

- Collard, Alexis (ARS)
- Franco, Massimo (FAL)
- Charles, Louis (FAL)
- Zeleni, Feodosia (TAM)
- Gérard, Juliette (TAM)
- Mittmann, Elior (AUV)
- Derumeaux, Eleonora (AUV)
- Michalakis, Iris Apolonia (MOI)
- Colin, Thiago (TAM)
- Lenoir, Lyanno (FAL)
- Havrenne, Santino Dario (MOI)
- Migeot, Lyzio (AUV)
- Potalivo Faverly, Jeanne (VEL)
- Faymonville Vinci, Noah (VEL)
- Jordens, Clément (AUV)
- Bozian, Wassim Jilali (TAM)
- Magritte, Victoria (FAL)
- Daniel, Lucie (TAM)
- Losseau, Olivia (VEL)
- Marinaro, Angelica (VEL)
- Fossépré, Noah (AUV)

AVRIL 2022

- Karabacak, Yasin (AUV)
- Meulenbeeck, Kiara (FAL)
- Dumont, Joël (TAM)
- Van Der Auwera, Romane (AUV)
- Bertini, Giusy (VEL)
- Mangon, Louis (AUV)
- Dubois, Livia (AUV)
- Dekoninck, Noé (AUV)
- Moreau, Amélia (TAM)
- Thibaut, Evie (AUV)
- Pochet, Lilou (TAM)
- Volpe Caro-Ruiz, Tiago (TAM)
- Goffin, Gabriel (KEU)
- Demeure, Jade (AUV)
- Demeure, Ambre (AUV)
- Barbiaux, Alba (ARS)
- Pietquin, Livia (FAL)
- Hubaux, Agathe (VEL)
- Mücke, Aline (VEL)
- Mauroy, Maël (FAL)
- Grande-Lopez, Alejandro (VEL)
- Van Heugten, Lissandra (AUV)

MARIAGES

Suite à une procédure technique qui ne dépend pas de nous, une erreur s'est produite dans les listings d'Etat-civil. Des mariages renseignés pour janvier 2022 n'ont pas été célébrés à Sambreville, il s'agit de mariages plus anciens, célébrés à l'étranger et qui sont apparus sur les listings officiels comme nouveaux mariages à Sambreville suite à une procédure entre les deux pays. Nous mettons tout en œuvre pour régler cela au plus vite et nous excusons pour les éventuels désagréments occasionnés.

MARS 2022

- Van Heuckelom Fabien (TAM) et Pourplanche Carine (TAM)
- Naniot Dany (AUV) et Ravignat Laurence (AUV)
- Lelaboureur Mathieu (VEL) et Tourneur Justine (VEL)
- Riso Fabio (FAL) et Haquin Jennifer (FAL)
- Bastin Aurélien (FAL) et Piot Saundra (FAL)
- Ghenda Odimba (MOI) et Squartecchia Christelle (MOI)
- Vleugels Jason (AUV) et Kardamanidis Julie (AUV)
- Devos Anne-Lise (VEL) et Laruelle Renaud (VEL)
- Remy Nicolas (Aiseau) et Ingrassia Giulia (VEL)
- Henry Magdalena (MOI) et Haxaire Natacha (MOI)
- Claeys Sébastien (ARS) et Baurant Kimberley (ARS)
- Beth Corinne (TAM) et Lorphèvre Pierre (TAM)
- de Pierpont de Burnot Eric (AUV) et Lenardon Patricia (AUV)
- Rosania Valéria (AUV) et Rodriguez y Merino Samuel (AUV)

AVRIL 2022

- Jeantot Cédric (AUV) et Dérard Aline (AUV)
- Williame Marc (VEL) et Gaspeni Delphine (VEL)

DÉCÈS

MARS 2022

- Rostenne, Maria (AUV)
- Cuvelier, Andrée (TAM)
- Roquet, Elisabeth (VEL)
- Hittelet, Gisèle (AUV)
- Truchet, Henriette (AUV)
- Gallini, Placida (AUV)
- Robin, Victor (VEL)
- Willame, José (TAM)
- Dupont, Jacques (AUV)
- Nanquette, Christian (AUV)
- Grabsi, Aïssa (AUV)
- Gambacorta, Marianna (TAM)
- Lis, Else (TAM)
- Ricci, Bianca (AUV)
- Delcroix, Philippe (AUV)
- Ledieu, Frédéric (MOI)
- La Placa, Samuel (AUV)
- De Rocco, Giovanni (TAM)
- Penant, Yvette (ARS)
- Mouriamé, Maria (AUV)
- Mannino, Angelo (MOI)
- Lechat, Monique (TAM)
- Frère, Marie-Josée (AUV)
- Walry, José (FAL)
- Bacq, Bertha (AUV)
- Tasnier, Pierre Joseph Ghislain (AUV)
- Quevrin, René (TAM)
- Evrard, Luc (FAL)
- Adobati, Florella (TAM)
- Segers, Nancy (FAL)
- Dewitte, Guérino (TAM)

AVRIL 2022

- Bajart Marc (VEL)
- Dhuicq Denise (AUV)
- Hermand Daniel (FAL)
- Mairiaux Simonne (AUV)
- Noé Anne Marie (AUV)
- Lardinois Sylvia (MOI)
- Laret Ludovic (AUV)
- Bodart Jacques (TAM)
- Herbiet Marie (AUV)
- Frestazzi Lina (TAM)
- Malhaise Marcel (TAM)
- Doraene Maryse (TAM)
- François Josiane (FAL)
- Bodson Marie (TAM)
- Eymaël Yvette (AUV)
- Janssens Claudine (TAM)
- Verschoren Victorine (AUV)
- Defoux Anna (TAM)
- Deprez Gilberte (ARS)
- Dessy Jocelyne (FAL)
- Laurent Fernand (AUV)
- Cacchione Antonio (ARS)
- Calabrese Cosimo (AUV)
- Rommes Renée (AUV)
- Hautem Philippe (MOI)
- Jaumotte Marie (Fosses la ville)
- Ancion Christianne (ARS)
- De Rocco Elena (TAM)
- François Daniel (KEU)
- Denis Joseph (AUV)
- Cappiello, Lucia (TAM)
- Beaujean, Andrée (TAM)
- Streel, Claude (AUV)
- Guerlot, Janine (AUV)
- Amond, Pierre (VEL)
- Collet, Richard (AUV)
- Henry, Bernadette (TAM)
- Bouffioux, Jean-Jacques (TAM)
- Drèze, Liliane (AUV)
- Scohy, Anny (AUV)
- Barrale, Caterina (TAM)
- Francois, Josiane (FAL)

Nous mettons tout en oeuvre afin que les informations reprises dans cette rubrique soient exhaustives. Toutefois, il arrive qu'une naissance, un décès ou un mariage survienne ou soit déclaré à l'Administration communale après la transmission à l'imprimeur des données du mois en cours. Dans ce cas, les informations seront reprises dans le bulletin communal suivant

MONIQUE **STAFFE**

Le Collège communal souhaite rendre un dernier hommage à Madame Monique Staffe, décédée en février dernier.

Monique est entrée à l'administration communale en 1978 et a notamment travaillé au service « CAPES » et au service de l'enseignement.

Elle fut admise à la pension en 2009, au terme d'une carrière communale longue de 31 ans.

Nous présentons à sa famille et à ses proches, nos plus sincères condoléances.

MORAUX
CENTRE FUNÉRAIRE

- Organisation complète de funérailles partout en Belgique et à l'étranger
- Assistance et conseil (avant et après les funérailles)
- Préparation et soins du corps
- Inhumation / incinération
- Formalités admnistratives
- Accueil et réception des proches
- Nécrologies / remerciements
- Fleurs
- Articles pour le cimetière
- Monuments funéraires / caveaux
- Prévoyance obsèques / Assurances décès

Rejoignez-nous sur notre page Pompes Funèbres Moraux pour y consulter les nécrologies également disponibles sur notre site: www.moraux.defunt.be

Avenue Président Roosevelt 126 TAMINES
(Sambreville) • Funérarium à Tamines & Falisolle
Tél. : 071/77.28.86 24h./24 – 7j/7

www.moraux.defunt.be
centrefunerairemoraux@gmail.com
be0424970955

Centre Funéraire
MORAUX
de FALISOLLE

Un funérarium totalement rénové avec toutes les commodités & un vaste parking

Route de Fosses, 66b
Tél. 071/77 28 86

DELFOSSE
PORTES & FENÊTRES

Rue Lucien Ponlot, 45 - 5140 Ligny
Tel : **071/88.60.00** - Fax : **071/88.62.63**
info@chassis-delfosse.be
www.chassis-delfosse.be

ann B.
by Marie

Votre boutique de prêt-à-porter pour dames.

Grand'Rue 66
Gembloux
081 61 07 72

www.annbbymarie.be

Ouvert du mardi au samedi
de 10 à 18h
et le lundi sur rendez vous

CARPENTIER JARDINS
Rue de Boignée, 1
5140 Tongrinne

Création et entretien, plantation, taille, élagage, abattage, tonte, pavage, pose de clôture...
Devis gratuit

071/88.96.38
0496/48.39.60

carpentierjardins@hotmail.com
www.carpentierjardins.be

Regifo Edition

Ce bulletin est réalisé par la sprl REGIFO Edition

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés.

Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous!
071/740 137 - info@regifo.be - www.regifo.be

Votre conseiller en communication, **Eric VANSTEENWINCKEL** se fera un plaisir de vous rencontrer.
Prenez contact avec lui au 0498/538 848

TOITURES - ZINGUERIE - ISOLATION

SPRL **BAETMANS**

GSM 0494/36.27.63 AGREATION CL1 - D8 - D12- D22

RUE ST ROCH 48 - 5060 FALISOLLE - TÉL. 071/77 70 46 - FAX 071/77 58 11

DEVIS GRATUIT

ANTHONY COEKELBERGS sprl

CHAUFFAGE - SANITAIRE - ENERGIES SOLAIRES

Installation - Entretien - Dépannage

CHAUFFAGE SOL - POMPE À CHALEUR -TUBAGE CHEMINÉE
VENTILATION - CLIMATISATION - ÉNERGIE SOLAIRES - SALLE DE BAIN

RECHERCHONS OUVRIERS, MANOEUVRES ET APPRENTIS. ENVOYEZ VOTRE CV PAR MAIL.

Sambreville
Fosses-la-Ville

info@anthonycoekelbergs.be 071 74 20 12

Audibilis srl
Benoît DIERGE - Audiologiste
Centre auditif

Essai sans engagement - Entretien - Garantie 5 ans

Rue De La Place, 6
5060 AUVELAIS
Tél. 071 77 31 78

GRANVILLE - PIRMEZ
OPTIQUE
Votre vue est unique, elle mérite un opticien !
Dépistage visuel gratuit sur rendez-vous

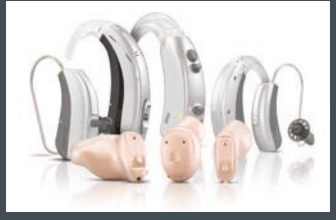

Essais sans engagement
Tests auditifs
Garantie 5 ans
Service personnalisé
Piles auditives et accessoires
Bouchons de protection auditive

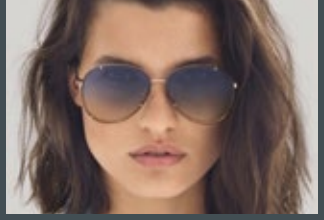

www.audibilis.be | www.optiquegranville-pirmez.be

Editeur responsable : Mr Jean-Charles Luperto - Bourgmestre Sambreville — Réalisation sprl REGIFO Edition : Fosses-la-Ville & 071/74.01.37 - info@regifo.be